

DEMANDE DE COTATION (RFQ)

UNFPA, 13, Avenue Ahmed Balafrej Souissi Rabat	DATE : 23/01/2025
	N° de référence de la RFQ : UNFPA/MOR/RFQ/01-01/2025

Chère Madame/Cher Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir nous soumettre votre offre de prix pour appuyer la mise en œuvre de la Cérémonie de clôture du Projet « *ACCESS - Autonomie et choix en situation de crise axés sur la continuité des services essentiels et l'autonomisation socio-économique des femmes et des filles en situation de vulnérabilité* » pour l'UNFPA tels que décrits en détails à l'annexe 1 de la présente RFQ. Lors de l'établissement de votre offre de prix, veuillez utiliser le formulaire figurant à l'annexe 3 jointe aux présentes.

Les soumissions doivent être transmises dans deux emails séparés (offre technique et offre financière), au plus tard le **30 Janvier 2025 à 23h59** à l'adresse électronique suivante : mor-procurement@unfpa.org

L'objet de l'email de l'offre technique devra porter la mention :
Soumission Événement clôture ACCESS-Offre technique

L'objet de l'email de l'offre financière devra porter la mention :
Soumission Événement clôture ACCESS-Offre financière

Il vous appartiendra de vous assurer que votre soumission parviendra à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard à la date-limite.

Les soumissions reçues par l'UNFPA postérieurement à la date-limite indiquée ci-dessus, pour quelque raison que ce soit, ne seront pas prises en compte.

Cette demande de prix est ouverte à tous les soumissionnaires éligibles ; pour être considéré comme un soumissionnaire éligible pour ce processus de sollicitation vous devez vous conformer aux conditions suivantes :

- Le soumissionnaire doit être une **Société** légalement constituée qui peut fournir les produits/services/travaux demandés et avoir la capacité juridique de conclure un contrat avec l'UNFPA pour livrer/exécuter les produits/services/travaux demandés dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.
- Le soumissionnaire ne doit pas avoir de conflit d'intérêt concernant le processus de sollicitation ou avec les termes de référence/spécifications techniques. Les soumissionnaires en conflit d'intérêts seront disqualifiés du processus.
- Au moment de la soumission de l'offre, le soumissionnaire n'est pas soumis aux interdictions d'approvisionnement découlant du [Compendium of United Nations](#)

[Security Council Sanctions Lists](#) et n'a pas été suspendu, exclu, sanctionné ou autrement identifié comme inéligible par [un Organisme des Nations Unies](#) ou par [la Banque mondiale](#).

- Les soumissionnaires doivent adhérer au Code de conduite des fournisseurs de l'ONU, disponible en cliquant [ici](#).
- **Tout dossier administratif reçu qui sera incomplet sera systématiquement rejeté durant l'examen préliminaire des offres (merci de vous référer à la liste complète des documents administratifs exigés ci-dessous).**

L'évaluation sera effectuée selon un processus en deux étapes par un comité d'évaluation :

- L'évaluation de l'offre technique
- L'évaluation de l'offre financière.

Les offres seront jugées sur les critères suivants :

- L'offre technique : note sur 100.
- L'offre financière : note sur 100.

Les propositions techniques seront évaluées pour leur conformité avant la comparaison des offres de prix selon les détails ci-dessous :

1) Evaluation de l'offre technique :

Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux termes de références ; [Analyse technique comparative des offres](#) : Une note technique T sur 100 sera attribuée à chacune des offres.

Critères	Note
Nombre d'années d'expérience de l'équipe proposée dans l'élaboration de stratégies d'activation digitale	10
Directeur de projet (minimum 5 ans) (> 5 ans : 4pts ; = 5 ans : 3pts ; < 5 ans : 0pts)	4
Directeur/trice artistique (minimum 3 ans) (> 3 ans : 2pts ; = 3 ans : 1pts ; < 3 ans : 0pts)	2
Monteur vidéo-photographe (minimum 3 ans) (> 3 ans : 2pts ; = 3 ans : 1pts ; < 3 ans : 0pts)	2
Un/e technicien/ne en charge de la production événementielle et digitale (minimum 3 ans) (> 3 ans : 2pts ; = 3 ans : 1pts ; < 3 ans : 0pts)	2
Expertise de l'agence en création graphique et production de vidéos (Portfolio avec 5 expériences similaires) (2pts par expérience)	10
Expertise de l'agence en événementiel (Portfolio avec 5 expériences similaires) (2pts par expérience)	10

Expertise de l'agence en production de contenus et matériels de communication (Portfolio avec 5 expériences similaires) (2pts par expérience)	10
Maîtrise de l'agence des outils de gestion des réseaux sociaux et des plateformes de sponsoring (Portfolio avec 5 expériences similaires) (2pts par expérience)	10
3 attestations de référence de l'agence (> 3 attestations : 10pts ; = 3 attestations : 8 pts ; 2 attestations : 5 pts ; 1 attestation : 2 pts)	10
Note Méthodologique <ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorée par rapport aux objectifs de la prestation :40pts ▪ Répond aux objectifs de la prestation avec détail des missions :30pts ▪ Conforme aux objectifs de la prestation et partiellement détaillée :20pts ▪ Une simple reprise des objectifs de la prestation : 10pts 	40
Total	100

Seront systématiquement éliminées de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points qui représente 70 % de la note maximale des offres techniques (100 points).

2) Evaluation de l'offre financière :

Analyse financière comparative des offres :

A l'issue de la phase précédente, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 : la note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et le moins-disant. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

$F=100 \cdot \frac{P_{\min}}{P}$ (P : Prix de l'offre et Prix min : Prix de l'offre valable techniquement et le moins disant).

3) Analyse technico-financière :

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants : 70% pour l'offre technique et 30% pour l'offre financière.

$$N=0,7 \cdot T+0,3 \cdot F$$

Les candidatures seront classées en fonction du total pondéré « N ».

L'UNFPA s'engage à prévenir, identifier et traiter tous les actes de fraude à l'encontre de l'UNFPA, ainsi qu'à l'encontre de tiers impliqués dans les activités de l'UNFPA. La politique de l'UNFPA concernant la fraude et la corruption est disponible [ici](#). La soumission d'une proposition implique que le soumissionnaire prenne en compte cette politique.

Les fournisseurs, leurs filiales, agents, intermédiaires et mandants doivent coopérer avec le Bureau des services d'audit et d'investigation de l'UNFPA ainsi qu'avec toute autre entité de contrôle autorisée par le directeur exécutif et avec le conseiller en éthique de l'UNFPA au besoin. Une telle coopération comprendra, mais sans s'y limiter, les éléments suivants : l'accès à tous les employés, représentants, agents et cessionnaires du vendeur ; ainsi que la production de tous les documents demandés, y compris les dossiers financiers. Le fait de ne pas coopérer pleinement aux enquêtes sera considéré comme un motif suffisant pour permettre à l'UNFPA de répudier et de résilier l'accord, d'exclure et de retirer le fournisseur de la liste des fournisseurs enregistrés de l'UNFPA.

Une ligne d'assistance téléphonique anti-fraude confidentielle est à la disposition de tout soumissionnaire pour signaler des activités frauduleuses suspectes : [UNFPA Investigation Hotline](#).

L'UNFPA a adopté une politique de tolérance zéro sur les cadeaux et invitations. Les fournisseurs sont donc priés de ne pas envoyer de cadeaux ou d'offrir l'hospitalité au personnel de l'UNFPA. De plus amples détails sur cette politique sont disponibles ici : [Zero Tolerance Policy](#).

Veillez prendre note des exigences et conditions concernant la prestation susmentionnée :

Le dédouanement, si nécessaire, sera à la charge	✓ Du fournisseur/de l'offrant
Adresses exactes des lieux de livraison	✓ UNFPA, 13, Avenue Ahmed Balafrej Souissi Rabat
Date limite de livraison prévue (si la livraison intervient ultérieurement, l'offre de prix pourra être rejetée par l'UNFPA)	✓ 15 Avril 2025
Calendrier de livraison	✓ A fixer ultérieurement avec le prestataire
Mode de transport	✓ Terrestre

Devise privilégiée pour l'établissement de l'offre de prix	✓ Devise locale : Dirham Marocain (MAD)
Services après-vente et garantie	N/A
Date-limite de soumission de l'offre de prix	✓ 30 Janvier 2025 au plus tard à 23h59
Tous les documents, y compris les catalogues, les instructions et les manuels d'utilisation, doivent être rédigés dans la langue suivante :	✓ Français

Documents à fournir

Dossier administratif :

- ✓ La déclaration sur l'honneur (Annexe 2) signée et cachetée ;
- ✓ Le formulaire fourni dans l'annexe 3, dûment rempli, conformément à la liste des exigences indiquées dans l'annexe 1 ;
- ✓ Le document des conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats relatifs à la fourniture de biens (annexe 4) signé ;
- ✓ Le certificat d'inscription au registre du commerce le plus récent ;

Dossier juridique:

- ✓ L'attestation la plus récente justifiant de la régularité de la situation fiscale ;
- ✓ Le statut juridique

Dossier technique :

- Les curriculums vitae (CV) des membres de l'équipe cosignés par le prestataire précisant leurs qualifications, compétences et expériences en lien avec l'objet de la prestation.
- Le portfolio de la société détaillant le nombre et les détails d'expériences similaires (prestation, date, organisation et résultats) en événementiel, en création d'art graphique, en production de matériels de communication, en production de vidéo et en production de contenu et de sponsoring pour les réseaux sociaux.
- Au moins 3 attestations de référence du prestataire attestant de la réalisation de travaux similaires.
- Note méthodologique présentant les propositions du prestataire pour la mise en œuvre et l'atteinte des résultats énoncés

Durée de validité des offres de prix à compter de la date de soumission	<p>✓ 90 jours</p> <p>Dans certaines circonstances exceptionnelles, l'UNFPA pourra demander au fournisseur de proroger la durée de validité de son offre de prix au-delà de ce qui aura été initialement indiqué dans la présente RFQ. La proposition devra alors confirmer par écrit la prorogation, sans aucune modification de l'offre de prix.</p>
Offres de prix partielles	<p>✓ Interdites</p>
Conditions de paiement	<p>✓ Réception et validation des livrables sur la base de la parfaite conformité aux exigences de la RFQ:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 1ère tranche: 10 % du montant total du contrat après validation du livrable de l'Article 0 ● 2ème tranche: 10% du montant total du contrat après validation des livrables de l'Article 1 ● 3ème tranche: 10% du montant total du contrat après validation des livrables de l'Article 2 ● 4ème tranche: 30% du montant total du contrat après validation des livrables des Articles 3-4-5 ● 5ème tranche: 40% du montant total du contrat après validation des livrables des Articles 6-7 <p>✓ Acceptation sans réserve du contrat/bon de commande/des conditions générales du contrat</p> <p>✓ Délai de livraison selon les exigences</p>
Délai de paiement	<p>✓ Les délais de paiement de l'UNFPA sont de 30 jours à compter de la réception des livrables finaux, des documents d'expédition, de la facture et de tout autre document requis.</p>
Critères d'évaluation	<p>✓ Méthode d'analyse cumulative (Analyse technico-financière)</p>
Critères d'exclusion	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Domaine d'expertise du prestataire n'est pas conforme à la prestation ✓ Tout dossier administratif incomplet sera rejeté ✓ Non-respect des formulaires demandés pour la soumission des offres. ✓ Soumission tardive des documents requis.

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La non-acceptation des conditions générales (CG) constituera un motif d'élimination de la présente procédure d'achat
L'UNFPA attribuera un contrat à	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un seul et unique fournisseur
Type de contrat devant être signé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contrat professionnel
Conditions particulières du contrat	Annulation du bon de commande en cas de non-respect du calendrier de livraison
Annexes de la présente RFQ	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Spécifications Techniques requises (annexe 1) ✓ Déclaration sur l'honneur (annexe 2) ✓ Formulaire de soumission de l'offre de prix (annexe 3) ✓ Conditions générales / Conditions particulières (annexe 4).
Personnes à contacter pour les demandes de renseignements (Demandes de renseignements écrites uniquement)	<p>UNFPA Rabat : Administration</p> <p>Adresses de courrier électronique : mor-procurement@unfpa.org</p> <p>Les réponses tardives de UNFPA ne pourront pas servir de prétexte à la prorogation de la date-limite de soumission, sauf si UNFPA estime qu'une telle prorogation est nécessaire et communique une nouvelle date-limite aux offrants.</p>

Toute différence entre le prix unitaire et le prix total (obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité) sera recalculée par l'UNFPA. Le prix unitaire prévaudra et le prix total sera corrigé. Si le fournisseur n'accepte pas le prix final basé sur le nouveau calcul et les corrections d'erreurs effectuées par l'UNFPA, son offre de prix sera rejetée.

Au cours de la durée de validité de l'offre de prix, aucune modification du prix résultant de la hausse des coûts, de l'inflation, de la fluctuation des taux de change ou de tout autre facteur de marché ne sera acceptée par l'UNFPA après réception de l'offre de prix. Lors de l'attribution du contrat ou du bon de commande, l'UNFPA se réserve le droit de modifier (à la hausse ou à la baisse) la quantité des services et/ou biens, dans la limite de vingt-cinq pour cent (25 %) du montant total de l'offre, sans modification du prix unitaire ou des autres conditions.

L'UNFPA n'est pas tenu d'accepter une quelconque offre de prix ou d'attribuer un contrat/bon de commande et n'est pas responsable des coûts liés à la préparation et à la soumission par le



fournisseur d'une offre de prix, quels que soient le résultat ou les modalités du processus de sélection.

L'UNFPA encourage chaque fournisseur potentiel à éviter et à prévenir les conflits d'intérêts en indiquant à l'UNFPA si vous-même, l'une de vos sociétés affiliées ou un membre de votre personnel a participé à la préparation des exigences, du projet, des spécifications, des estimations des coûts et des autres informations utilisées dans la présente demande de soumission.

Nous vous remercions et attendons avec intérêt votre soumission.

Cordialement,

Annexe 1

Termes de référence pour le recrutement d'une agence de communication pour appuyer la mise en œuvre de la Cérémonie de clôture du Projet « ACCESS - Autonomie et choix en situation de crise axés sur la continuité des services essentiels et l'autonomisation socio-économique des femmes et des filles en situation de vulnérabilité »

- Date de début : 3 Février 2025
- Date de fin : 15 Avril 2025

Contexte

Le Projet ACCESS *Autonomie et choix en situation de crise axés sur la continuité des services essentiels et l'autonomisation socio-économique des femmes et des filles en situation de vulnérabilité*, est un projet porté par le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et financé par le Ministère des Affaires Étrangères Danois, représenté par l'Ambassade de Danemark au Maroc.

Le projet a pour vision de contribuer à la réponse socio-économique et sanitaire du Gouvernement marocain face à la crise de la COVID19, pour améliorer le bien-être et la résilience de la population, en particulier des femmes et des filles, surtout les plus vulnérables.

Pour se faire, le projet vise l'atteinte de trois résultats :

- 1) Soutenir la continuité des services essentiels de santé sexuelle et reproductive (SSR) et de lutte contre la violence basée sur le genre (VBG).
- 2) Promouvoir la prévention sanitaire en matière de SSR et contre les risques de propagation de la Covid-19.
- 3) Promouvoir l'autonomisation socio-économique des femmes et des filles en situation de vulnérabilité.

En adoptant l'approche basée sur les droits humains, ainsi que le principe de ne laisser personne de côté (*Leave No One Behind* LNOB) le projet est pleinement conforme à la Stratégie de coopération du Danemark avec UNFPA (2018-2022) qui est ancrée dans la *Danish Strategy for Development Cooperation and Humanitarian Action "The World 2030"*. En particulier, le projet ACCESS est conforme au quatrième objectif clé de *"The World 2030"* : *La promotion de la liberté et du développement - démocratie, droits de l'homme et égalité des sexes*, puisque cet objectif place les droits à la SSR des femmes et des filles au premier plan et au centre des priorités du Danemark. En outre, les femmes et les jeunes sont au cœur de ce projet et les activités contribuent à promouvoir l'égalité des sexes, conformément au *Strategic Framework for Gender Equality, Rights and Diversity in Danish Development Cooperation*.

Le projet ACCESS est en ligne et contribue également à la mise en œuvre du Programme Pays de UNFPA au Maroc 2023-2027 et au Plan Stratégique de UNFPA 2022-2025. Aussi le projet contribue à l'atteinte des objectifs du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable au Maroc (CCDD) ainsi que du Nouveau Modèle de Développement adopté par le Gouvernement du Maroc à l'horizon 2030.

Durée : ACCESS est un projet de trois (3) ans, qui s'étend de Novembre 2021 jusqu'à Avril 2025. Il a démarré officiellement en Janvier 2022 avec le début de l'année financière de UNFPA et suite à la signature des Plans de Travail Annuels (PTA) avec les partenaires d'exécution.

Budget : Financé par le Ministère des Affaires Etrangères du Danemark, le projet ACCESS dispose d'un budget global de 24.615.234 couronnes danoises, équivalentes à environ 3.600.000 USD selon le taux de change.

Partenaires de mise en œuvre : Le projet ACCESS a été mis en œuvre au Maroc en partenariat avec le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale (MSPS) et quatre Directions Régionales de la Santé et de la Protection Sociale (Tanger, Fès, Beni Mellal et Marrakech), le Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille (MSISF) et des Organisations de la Société Civile (OSC) œuvrant pour la protection et la promotion des droits humains, notamment les droits à la santé sexuelle et reproductive et l'égalité de genre, dont dans un premier temps l'Union de l'Action Féministe (UAF).

Au cours des années de mise en œuvre et suite aux recommandations du Comité de Pilotage, le partenariat avec les entités institutionnelles et de la société civile a été élargi pour intégrer :

- En 2023 : le Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports (MENPS) et la Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion (DGAPR), ainsi que l'Association Projet SOAR en tant qu'organisation de la société civile œuvrant en milieu rural au profit des jeunes filles.
- En 2024 : le Haut-Commissariat au Plan (HCP) et la Faculté de Médecine en tant qu'entités institutionnelles, et les OSC suivantes : Association Marocaine de Planification Familiale (AMPF), l'Association Panafricaine de Lutte contre le Sida (OPALS), le Collectif Autisme au Maroc (CAM), le Centre National Mohammed V des Handicapés (CNMH), la Fédération des Ligues des Droits des femmes (FLDF), l'International Center for Diplomacy (ICD), la Fondation Provinciale pour le Développement Economique et Social (FONDES).

Groupes cibles : Le projet cible une population d'au moins 35.400 personnes, entre jeunes filles et femmes, notamment celles en âge de reproduction et enceintes, les survivantes aux violences, celles en situation d'handicap et les migrantes, ainsi que les travailleuses de première ligne, dont les professionnels de santé et les agents de développement communautaire.

Zones géographiques ciblées : ACCESS est mis en œuvre au niveau central et au niveau de quatre régions du Maroc, dont la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (TTA), la région de Fès-Meknès (FM), la région de Beni Mellal-Khenifra (BMK) et la région de Marrakech-Safi (MS).

Afin d'atteindre son objectif général, le projet a agi sur plusieurs niveaux :

- **Stratégique** : en soutenant la mise en œuvre des stratégies nationales en SSR, de lutte contre la VBG et la réponse à la crise de la COVID19 ;
- **Offre de services** : en soutenant l'amélioration de la qualité des services essentiels de SSR, de lutte contre la VBG et leur continuité, ainsi qu'en promouvant l'autonomisation socio-économique des femmes et des filles ;
- **Demande de services** : en renforçant les capacités des femmes et des filles à accéder aux services essentiels de SSR et de réponse à la VBG, y compris l'amélioration de la prévention sanitaire (approche self-care) ainsi qu'à développer leur autonomisation socio-économique.

A cet effet, les leviers d'interventions du projet peuvent être résumés en :

- **L'innovation et la digitalisation** pour assurer la continuité des services essentiels de santé sexuelle et reproductive et de prévention et de lutte contre la violence basée sur le genre, et l'autonomisation des femmes et des filles en situation de vulnérabilité ;
 - **L'amélioration de la qualité** de l'offre de soins de santé sexuelle et reproductive et de la prise en charge des femmes et filles survivantes à la violence ;
 - **La participation communautaire** pour l'accompagnement des femmes et des filles au développement des mesures de résilience face à la COVID19 ;
 - **La communication et la sensibilisation** sur la disponibilité et la continuité des services essentiels en SSR ;
-

- **La recherche-action** sur les thématiques en lien avec le projet ;
- **La protection sanitaire** des travailleurs de première ligne **et appui socio-économique** face à la COVID19 des coopératives des femmes.

Le projet se terminant en Avril 2025, l'UNFPA lance un appel à recrutement pour la mise en œuvre de la Cérémonie de clôture du projet¹ ACCESS. La manifestation se tiendra à Rabat, le lieu exact de son déroulement sera à définir en collaboration avec l'UNFPA.

Cette prestation, qui suppose le recrutement d'une agence de communication, va permettre :

- D'accompagner la cérémonie dans son ensemble en matière de communication visuelle, entendant par cela la conception et le développement d'une charte graphique de l'évènement et sa déclinaison sur les supports de communication prévus en lien avec le nouveau branding de l'UNFPA.
- De concevoir et de produire un coffret comportant les documents d'impact du projet
- D'élaborer une vidéo des réalisations du projet ACCESS
- Mettre en place une solution digitale de streaming de transmission à distance, pour assurer la diffusion en direct de l'évènement sur les réseaux sociaux à partir des pages institutionnelles de UNFPA au Maroc, et celles des organismes partenaires qui la relaient.
- Proposer une solution de présentation de l'impact du Projet ACCESS à travers les histoires humaines et productions multimédias existantes.
- Un kit de communication pour les médias et les médias sociaux.
- D'accompagner le volet événementiel en lien avec la cérémonie de clôture

Si le prestataire suggère d'autres propositions, elles seront discutées et validées par le comité de suivi de la consultation.

Objectif et résultats attendus

Objectif : Organiser la cérémonie de clôture du projet ACCESS pour appuyer la visibilité du projet.

Résultats (articles) attendus :

1. La charte graphique de la cérémonie est conçue et développée en lien avec le nouveau branding de l'UNFPA
2. Un coffret est conçu et développé, contenant :
 - Impression des deux numéros du magazine *Résilience* 2023 et 2025 sur l'impact du projet ACCESS (prévoir 100 exemplaires uniquement pour chacun de ces deux documents)
 - Production et impression d'une infographie illustrant les données clés et statistiques du projet de manière visuelle et compréhensible
 - Conception et impression du rapport de capitalisation du projet ACCESS (30 exemplaires)
 - Production d'une clé carte USB personnalisée contenant les versions électroniques de ces documents ainsi que les vidéos des réalisations et vidéos thématiques réalisées dans le cadre du projet (30 exemplaires)

¹ La manifestation se tiendra à Rabat, le lieu exact de son déroulement sera à définir en collaboration avec l'UNFPA.

- Conception et impression de certificats pour reconnaître les contributions exceptionnelles des partenaires et parties prenantes (30 exemplaires)
3. La vidéo globale sera produite sur la base:
- des vidéos de réalisations annuelles,
 - des vidéos thématiques
 - et des animations vidéos disponibles.
4. La présentation des résultats phares du projet devra être mise à la disposition des participants dans un espace adjacent à la salle de l'événement. Deux options chiffrées sont à proposer :
- Option 1 : Conception et impression d'une exposition (Arabe, Français) comportant photos, chiffres clés et témoignages des populations concernées, avec mise à disposition de matériel d'exposition
NB: prière d'indiquer à part le coût de l'itinérance de cette Exposition dans l'offre financière (à considérer les 4 villes: Tanger, Fès, Beni Mellal et Marrakech).
 - Option 2: Bornes ou écrans interactifs permettant aux participants d'explorer les détails du projet, histoires humaines et chiffres clés avec des codes QR relayant avec le site web.
5. Le kit pour les médias comprend les éléments suivants :
- Kits presse comprenant des communiqués de presse (Arabe, français, anglais), l'infographie et l'annonce de présentation de l'impact pour médiatiser l'événement.
 - Infographies pour une campagne digitale sur les réseaux sociaux pour partager des faits marquants, des vidéos en direct, et inciter les participants à s'engager en ligne, incluant l'option de sponsoring.
 - Sondages en ligne ou quiz autour de l'événement pour interagir avec le public et obtenir des retours.
6. La cérémonie de clôture (pour sa partie en présentiel) est appuyée dans sa production événementielle, par :
- La conception, la production et l'impression des supports print réservés à la manifestation (fond de scène, kakémonos, affiches, porte-noms, programme, mur de presse, coffrets, marques pages etc.)
 - Location et habillage de la salle de conférence en ces supports de communication
 - Production de la présentation à utiliser pendant l'événement pour raconter l'histoire du projet
 - La mise à disposition d'une régie de sons, lumières et projections pour accompagner et mettre en valeur les interventions éventuelles prévues
 - La mise à disposition d'un service de traduction (traducteur AIIC +régie de traduction simultanée) Arabe-Français-Anglais
 - La prise de photos lors de l'événement et la réalisation d'une vidéo best-off
 - La mise à disposition d'un service traiteur (Food & Beverage) pour 100 personnes (en option).
NB: prière d'indiquer à part le coût de ce dernier service Food & Beverage dans l'offre financière.
7. Une plateforme de Streaming transmission à distance pour couvrir la cérémonie de clôture est mise en place, celle-ci :
- Organise et permet l'accès de la manifestation à près de 300 personnes sur Zoom
 - Assure sa retransmission en direct (en live streaming), sur les réseaux sociaux (Instagram, Facebook et YouTube), via les pages de UNFPA Maroc et celles des institutions partenaires
 - Planifie la production de bannières et d'affiches promotionnelles pour annonce et promotion de l'événement sur le digital
 - Enregistre la cérémonie en Icloud sur DD,
 - Produit un contenu audiovisuel synthétique, en vue d'un usage ultérieur en tant qu'outil de communication.
-

Consistance, tâches et responsabilités

Pour répondre au besoin d'appui à la mise en œuvre de la cérémonie de clôture du projet « ACCESS » en matière de communication, l'équipe de l'UNFPA a fait le choix de recourir aux services d'une agence de communication, dont l'accompagnement démarrera en **début février 2025 pour s'étendre jusqu'au plus tard le 15 Avril 2025**.

Sa mise en œuvre se déroule sous la supervision du comité technique constitué de l'équipe de coordination et communication de l'UNFPA.

Article 0 : Cadrage de l'intervention

Préalablement au démarrage de la prestation, le prestataire est tenu d'organiser une réunion préparatoire avec l'équipe de l'UNFPA, afin de :

- Entendre et connaître les attentes et les besoins de l'UNFPA et définir les enjeux et les objectifs de la mission
- Proposer une liste de solutions envisageables en termes de nouvelles technologies de la communication et de l'information
- Elaborer une note méthodologique, une feuille de route, ainsi qu'un agenda des principales actions, à faire valider par l'UNFPA

Livrable: Note méthodologique, accompagnée d'un agenda des interventions, en langue française, en version électronique exploitable.

Article I : Conception et développement d'une charte graphique de la manifestation

Livrable: trois (3) pistes créatives, dont celle validée par l'UNFPA concernant la charte graphique de la manifestation, celles-ci comportent une proposition de déclinaison sur les supports de communication à développer par la suite.

Article II : Conception et développement du coffret du Projet

Livrable : 30 exemplaires du coffret du Projet comprenant les éléments susmentionnés.

Article III : Production de la vidéo globale sur l'impact du projet

Livrable : Vidéo dans ses versions pour projection et pour publication web et réseaux sociaux.

Article IV : Présentation des résultats phares du projet mise à la disposition des participants

Livrable : Mise à disposition de la présentation.

Article V : Kit pour les médias

Livrable: Dossier de presse (30 exemplaires) et plan de communication digitale à exécuter en étroite collaboration avec l'équipe de l'UNFPA

Article VI: Préparation et mise en œuvre de la cérémonie de clôture (production événementielle).

Livrable: Présentation d'un plan d'exécution de la conduite de l'événement et mise en œuvre de la cérémonie.

Article VII : Conception, mise en œuvre et maintenance d'un streaming dans une plateforme de transmission à distance pour la cérémonie de clôture, soit :

- La préparation de la plateforme de transmission,
 - La génération des adresses de connexion à transmettre aux participants,
 - La veille au bon déroulement de la manifestation.
-

Livrables : enregistrements de la rencontre en Icloud sur DD, kit des supports retraités en vue de leurs usage ultérieur en communication (par exemple en vue d'un partage et d'une diffusion sur les réseaux sociaux), rapport d'information sur le trafic de visites pendant la manifestation.

Durée de la mission

La mission débute la semaine du 3 Février 2025 et s'étend jusqu'au plus tard le 15 Avril 2025.

Modalités de règlement

Le règlement des prestations réalisées sera effectué par article sur la base de factures établies par le titulaire, comme suit :

- 1ère tranche: 10 % du montant total du contrat après validation du livrable de l'Article 0 (délai prévisionnel 11 février)
- 2ème tranche: 10% du montant total du contrat après validation des livrables de l'Article 1 (délai prévisionnel 18 février)
- 3ème tranche: 10% du montant total du contrat après validation des livrables de l'Article 2 (délai prévisionnel 11 mars)
- 4ème tranche: 30% du montant total du contrat après validation des livrables des Articles 3-4-5 (délai prévisionnel 18 mars)
- 5ème tranche: 40% du montant total du contrat après validation des livrables des Articles 6-7 (délai prévisionnel 28 mars).

Qualifications et compétences requises

Cette prestation sera confiée à une agence de communication, ayant les compétences et expériences confirmées dans les domaines d'intervention tels que décrits ci haut.

Le prestataire doit mettre à la disposition de la mission, une équipe composée de :

- Un/e Directeur/trice de projet : Bac+4 ou équivalent en administration des affaires, marketing, management, communication ou similaire. Ayant minimum 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine du marketing, publicité, événementiel, direction artistique. Il / elle coordonnera l'ensemble de la mission et sera l'interface principale avec le comité technique.
- Un/e directeur/trice artistique: Bac+4 en graphisme, communication, infographie, design ou similaire. Minimum 3 ans d'expérience en création graphique, communication.
- Un/e monteur vidéo-photographe : Minimum 3 ans d'expérience en montage vidéo et photographie.
- Un/e technicien/ne en charge de la production événementielle et digitale: minimum 3 ans d'expérience.

Pilotage et suivi de la mission

Un Comité technique constitué de l'équipe l'UNFPA qui assureront le suivi de la mission.

Ils auront pour mandat :

- D'évaluer les offres techniques et financières soumises ;
 - De valider les étapes de l'étude et les livrables découlant de la prestation,
 - D'orienter en chaque point et lorsque nécessaire le prestataire dans son étude.
-

Annexe 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Madame, Monsieur,

Je soussigné(e)

.....
en ma qualité de..... certifie sur
l'honneur que l'entité soumissionnaire
..... n'est pas inscrite sur la liste
1267/1989 du Conseil de sécurité de l'ONU, sur la liste de la division des achats de l'ONU ou sur
toute autre liste d'exclusion de l'ONU.

Je suis conscient(e) qu'une fausse déclaration m'expose à des poursuites et que la présente pourrait être utilisée en justice.

Signature et cachet du responsable

Date :/...../.....

Annexe 3

FORMULAIRE DE SOUMISSION DE L'OFFRE DE PRIX DU FOURNISSEUR

(Le présent formulaire doit être soumis uniquement sur le papier à en-tête officiel du fournisseur)

Le fournisseur soussigné accepte par les présentes les conditions générales de l'UNFPA et propose de fournir les articles énumérés ci-dessous conformément aux spécifications et exigences de l'UNFPA, telles qu'indiquées dans la RFQ ayant pour n° de référence : **UNFPA/MOR/RFQ/01-01-2025**

Tableau des coûts : Offre des services conformes aux spécifications techniques et exigences :

Article	Désignation- Caractéristiques	Qté	Prix unitaire (MAD) HT	Prix total (MAD) HT	Montant TVA	Prix total (MAD) TTC
0						
1						
2						
3						
4	Option 1 Option 2 Itinérance exposition					
5						
6	Cérémonie Food & Beverage					
7						

Je certifie par la présente que la société, pour laquelle je suis dûment autorisé à signer, a examiné l'appel d'offres **UNFPA/MOR/RFQ/01-01-2025**, y compris toutes les annexes et les amendements au document d'appel d'offres (le cas échéant). De plus, la société accepte les conditions générales du contrat pour l'UNFPA et respectera cette offre jusqu'à son expiration.

Nom et titre	Date et signature



Annexe 4

CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'UNFPA APPLICABLES AUX CONTRATS RELATIFS À LA
FOURNITURE DE BIENS